

Archives départementales

de Seine-et-Marne

HISTOIRE

1793 : PETITE VENDÉE BRIARDE

La date



Robespierre,
estampe. (AD77, 6 Fi
476)

De novembre à décembre 1793, des mesures anti-religieuses conduisent, entre Coulommiers et La Ferté-Gaucher, à un soulèvement des paysans contre l'armée révolutionnaire. Cette révolte, appelée la « Petite Vendée Briarde » en référence au soulèvement des paysans vendéens contre l'armée révolutionnaire afin de protéger leur liberté de prière et leur clergé, prend la forme d'une procession armée contre l'anticléricisme violent de l'armée révolutionnaire de Robespierre.

Elle est rapidement maîtrisée par l'armée et fournit de nouvelles victimes à la guillotine de la Terreur.

Repère chronologique : la Constitution civile du clergé

La Constitution civile du clergé du 12 juillet 1790 crée un nouveau diocèse de Meaux dont les limites sont identiques à celles du nouveau département regroupant la Brie champenoise, la Brie française et une partie du Gâtinais.

L'élection du clergé et des évêques du diocèse qu'établit la Constitution civile provoque le désaccord de nombreux ecclésiastiques. Seuls 544 religieux prêtent serment, 21 refusent, 185 déclarent des réticences.

- [1792 : La Terreur sévit à Meaux](#)
- [Site Internet de la ville de Meaux \(https://www.ville-meaux.fr/\)](https://www.ville-meaux.fr/)
- [Meaux, ville d'art et d'histoire \(http://www.vpah.culture.fr/vpah/villes/meaux.htm\)](http://www.vpah.culture.fr/vpah/villes/meaux.htm)